

Inscription

- Le montant de l'inscription est de 130 € pour les Professionnels, comprenant la participation aux deux journées, la documentation du colloque et les déjeuners.
- Tarif préférentiel pour les M2, doctorants (Hors UHA) et les élèves avocats : 80 €
- Participation au colloque gratuite pour les M2 et Doctorants de l'Université de Haute-Alsace
- Le formulaire d'inscription complété doit être adressé au CERDACC **avant le 25 mars 2011.**

Formulaire d'inscription joint en annexe.

Renseignements pratiques

Pour tous renseignements pratiques, sur le contenu du colloque, vous pouvez contacter le secrétariat du Cerdacc
Campus du Grillenbreit – BP 50568 - 68008 COLMAR CEDEX
Tel. 03 89 20 61 84 ou cerdacc@uha.fr

Ce séminaire peut être pris en compte au titre de la formation continue des avocats

Responsables scientifiques :

Caroline Lacroix, maître de conférences à l'Université de Haute Alsace
Claude Lienhard, professeur à l'Université de Haute Alsace



Les sciences juridiques à l'épreuve des catastrophes et des accidents collectifs

Retour sur 15 ans d'expérience, d'expertise et de réflexions

Colloque organisé par

Centre Européen de recherche sur le Risque,
le Droit des Accidents Collectifs et des Catastrophes

JEUDI 31 MARS
VENDREDI 1er AVRIL 2011

Université de Haute Alsace - Campus de Colmar



Campus du Grillenbreit - BP 50568
68008 COLMAR Cedex
cerdacc@uha.fr

Avec le soutien de l'IUT de Colmar et de la FSESJ (UHA)

PROGRAMME

Jeudi 31 mars

8h15 Accueil des participants

8h45 Ouverture du colloque

Ouverture par Madame le professeur Marie-France STEINLE-FEUEBACH, directeur du CERDACC

Allocution d'Alain BRILLARD, président de l'Université de Haute Alsace

Propos introductifs par Eric STRAUMANN, Député-Maire de Houssen,

9h10 *Le droit des catastrophes : un droit désormais autonome et original*, Claude LIENHARD, Professeur à l'Université de Haute Alsace

Thème 1 : Penser et prévenir les catastrophes

Président de séance : David MELLONI, Professeur à l'Université de Haute Alsace

9h30 *L'impact inconscient des dispositifs juridiques de protection contre les risques scientifiques et technologiques*, Raphaël DRAÏ, Professeur émérite à l'Université Paul Cézanne - Aix-Marseille

10h00 *Les nouveaux terrains de vulnérabilité et les enjeux*, Patrick LAGADEC, Directeur de recherche à l'École Polytechnique

10h30 *Peut-on penser les risques et les crises comme des phénomènes endogènes ?* Claude GILBERT, Directeur de recherches au CNRS (PACTE/MSH-Alpes)

11h00 Pause café

11h20 *De la prévention des risques à une démarche globale de sécurité civile*, Jean VIRET, Professeur des facultés de droit

11h50 *Catastrophes et réglementation d'urbanisme (évolution et efficacité)*, Florence NICOU-DPAUVERT, Maître de conférences à l'Université de Haute Alsace

12h15 Questions & débat avec la salle

12h40 Déjeuner

Thème 2 : Réparer les catastrophes - la responsabilité et l'indemnisation

Président de séance : Marie-France STEINLE-FEUEBACH, directeur du CERDACC, Professeur à l'Université de Haute Alsace

Table ronde n°1: L'évolution du droit de la réparation au regard de la catastrophe

↳ *Regards croisés sur la responsabilité civile et administrative à l'aune de la catastrophe*

14h00 *Regard d'un civiliste*: Philippe BRUN, Professeur à l'Université de Savoie, Directeur du centre de droit privé et public des obligations et de la consommation

14h20 *Regard d'un publiciste*: Christophe GUETTIER, Professeur à l'Université du Maine

14h40 *Le Droit des Transports à l'épreuve des catastrophes*, Eric DESFOUGERES, Maître de conférences à l'Université de Haute Alsace

15h00 *La charge de la dette environnementale*, Blandine ROLLAND, Maître de conférences à Université Jean Moulin, Lyon 3

↳ Les modes d'indemnisation adaptés

15h20 *Les accidents collectifs et les comités de suivi: Regards théoriques et pratiques*, Anne GUEGAN-LECUYER, Maître de conférences à l'Université Paris 1 et Marielle THUAU, Magistrate.

15h40 *L'indemnisation par les fonds de garantie*, Anne d'HAUTEVILLE, Professeur émérite à l'Université de Montpellier I

16h00 *Regard candide d'un publiciste bien portant sur les fonds d'indemnisation et de garantie*, Hervé ARBOUSSET, Maître de conférences à l'Université de Haute Alsace

16h00 Questions & débat avec la salle

16h30 Pause café

Table ronde n°2: Les préjudices

16H50 *Le droit des personnes et des catastrophes à la croisée des chemins*, Isabelle CORPART, Maître de conférences à l'Université de Haute Alsace.

17h10 *Syndrome post-traumatique spécifique et préjudice d'angoisse*, Liliane DALIGAND, Professeur de médecine légale et droit de la santé - psychiatre des Hôpitaux au CHU de Lyon

17h30 *Le dommage et les préjudices dans la catastrophe écologique*, Benoit STEINMETZ, Maître de conférences à l'Université de Haute Alsace

17h50 Questions & débat avec la salle

COCKTAIL

Vendredi 1^{er} avril

Thème 3 : Les catastrophes et le procès pénal

Sous la présidence de Christophe REGNARD, Président de l'union syndicale des magistrats (USM) et vice président de l'Union internationale des magistrats

8h50 Accueil des participants

9h20 *Conduite de l'enquête judiciaire et articulation enquête interne, enquête judiciaire*, Claudie VIAUD, Vice-procureur près le Tribunal de grande instance de Toulouse

↳ **Constatations et expertises :**

9h40 *Le traitement judiciaire des catastrophes industrielles*, Dominique DEHARO, Capitaine au Laboratoire de Police Scientifique (LPS) de Toulouse) (en attente de confirmation)

10h00 *Les accidents d'aéronefs de la défense*, Lieutenant-colonel Simon-Pierre DELANNOY, Commandant de la section de recherches de la gendarmerie de l'air.

10h20 *Le principe du contradictoire dans l'expertise pénale*, Claude GUIBERT, Expert judiciaire

10h40 Questions & débat avec la salle

11h00 Pause café

11h20 *Droit de la communication : les risques juridiques relatifs à la couverture médiatique d'une catastrophe*, Théophile HASSLER, Professeur à l'Université de Strasbourg (UDS), directeur de l'école doctorale 101 (droit, science po, histoire) de l'UDS.

11h40 *Les communications électroniques à l'épreuve des catastrophes,*

Karine Favro, Maître de conférences à l'Université de Haute Alsace

12h00 Questions et débat

12h30 Déjeuner

14h00 *L'influence de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme :*

Du devoir des États de protéger la population contre les catastrophes...

Claire VIAL, Professeur à l'Université Evry Val d'Essonne,

...Au droit au procès pénal en cas de catastrophes, Caroline LACROIX,
Maître de conférences à l'Université de Haute Alsace.

14h40 *La répression des comportements. La qualification juridique pénale à l'épreuve des catastrophes,* Yves MAYAUD, Professeur à l'Université Panthéon-Assas Paris II

15h10 *Pour une approche stratégique de la présence des associations de victimes dans la procédure pénale,* Stéphane GICQUEL Secrétaire Général de la Fédération nationale des victimes d'accidents collectifs (FENVAC)

15h40 *L'organisation du procès en cas de catastrophes,* Pascal SCHULTZ, Avocat général près la Cour d'appel de Colmar.

16h00 Questions & débat avec la salle

16h30 *Rapport de synthèse et clôture,* Marie-France STEINLE-FEUEBACH, Professeur à l'Université de Haute Alsace, directeur du CERDACC